

RCS : FOIX

Code greffe : 0901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 00103

Numéro SIREN : 347 456 147

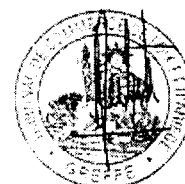
Nom ou dénomination : 2EI

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2018 sous le numéro de dépôt A2018/001186



Dénomination : 2EI
Adresse : Zone Industrielle Fournié 09400 Tarascon-sur-ariège - FRANCE-
n° de gestion : 1988B00103
n° d'identification : 347 456 147
n° de dépôt : A2018/001186
Date du dépôt : 31/07/2018

Pièce : Décision(s) unanimes des associés du 22/06/2018



135737

2 EI

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000,00 euros
Siège social : Zone industrielle Fournié
09400 TARASCON SUR ARIEGE
347 456 147 RCS FOIX

(ci-après « **la Société** »)

EXTRAIT ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 22 JUIN 2018

LES SOUSSIGNEES :

- **La société CEM**, société par actions simplifiée immatriculée au RCS FOIX sous le numéro 407 659 069, représentée aux présentes par son Président Monsieur Jean-Michel ESTEBE,
- **La société LICADE**, société à responsabilité limitée immatriculée au RCS RODEZ sous le numéro 450 956 537, représentée aux présentes par son Gérant Monsieur Lilian CANTOS,
- **La société MVE**, société par actions simplifiée immatriculée au RCS FOIX sous le numéro 794 553 677, représentée aux présentes par son Président Monsieur Martial ESTEBE,
- **La société 5 R**, société par actions simplifiée immatriculée au RCS FOIX sous le numéro 790 820 302, représentée aux présentes par son Président Monsieur Thierry RODRIGUEZ,

Détenant ensemble 500 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée 2 EI désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la Société et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 30 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- . le texte du projet de décisions,
- . le projet de cession d'actions,
- . la lettre de démission de la société 5 R,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

1. Renonciation au droit de préemption en vertu de l'article 13 des statuts,
2. Agrément d'une cession d'actions,
3. Prise d'acte de la démission de la société 5 R
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés, après avoir pris connaissance du projet de cession des 25 actions appartenant à la société 5 R au profit de la société CEM, décident, à l'unanimité, de ne pas exercer le droit de préemption qui leur est offert en vertu de l'article 13 des statuts de la Société.

TROISIEME DECISION

Les associés, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de la société 5 R, prennent acte de la démission de cette dernière de ces fonctions de membres du Comité de Direction et du Conseil Stratégique à compter du 18 juin 2018.

QUATRIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

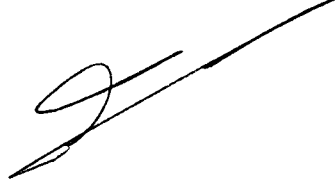
Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Acte établi à TARASCON SUR ARIEGE,
Le 22 juin 2018,
En quatre (4) exemplaires,

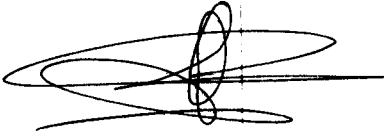
La société CEM
Représentée par JM ESTEBE



La société LICADE
Représentée par Lilian CANTOS



La société MVE
Représentée par Martial ESTEBE



La société 5R
Représentée par Thierry RODRIGUEZ

